



PRÉCISANT LE COMMENCEMENT DE TOUT ET LA SOLUTION DE L'IMMORTALITÉ.

Mieux la société raisonne plus elle se préoccupe à rechercher les causes premières de la création, de la perfection et de la transformation.

Le tout est dépeint de tant de manières qu'il faut chercher à les simplifier le plus possible.

Raisonnement mathématiquement le grand tout, créer nous-même des fascinations, articulations, déplacements, même faire raisonner les êtres animés par les soins de notre travail créateur; le suivre dans sa léthargie momentanée, se bien pénétrer du déplacement de la constitution céleste de la pensée, sa force à traverser les matières (comme l'aimant). Enfin la volonté de tous les phénomènes locomotifs doit nous conduire au sublime, à l'unité invincible! vision matérielle, éternelle jusqu'à la connaissance pratique de l'immensité et la continuité divine de notre sylphe.

COMMENCEMENT DE TOUT.

L'immensité, grand tout contact, infini constitué d'aimant qu'à l'exception du feu, aucune matière ne peut arrêter son passage; seulement il y en a sur qui il repose en plus compacte puissance; le grand tout est comparable à un récipient de machine pneumatique dont on aura sorti l'air; dans ce prétendu vide, vu le secours d'un puissant télescope, on remarque des vibrations semblables aux effets du tonnerre; c'est le déplacement de l'aimant qui parcourt plus de cent mille à l'heure. Chaque frottement constitue un brin de dépôt à peine visible; mais laissez ce récipient un laps de temps considérable, il s'y formera des agglomérations qui, comparativement au grand tout (immensité), ils seront plus gros que les astres et les planètes. Ces dépôts adhèrent, entre eux, par la longanimité des temps et d'un nombre incomparable; l'adhérence ou pression sur le centre produit une chaleur volcanique et les fait flotter sur l'aimant immense comme un brin d'huile à la surface des mers; cette chaleur précipite ces globes par ces laves en forme d'avalanche parcourant, l'immensité, on les nomme comètes; ces comètes se joignent également entre elles et lorsqu'elles sont assez vastes pour former un astre, ils s'alimentent en recevant toujours des comètes les matières analogues à leur constitution. La continuité de la chaleur, viable créateur, se reproduit toujours par la pression de la circonférence vers le centre. Il s'ensuit un bouleversement continu, bouillant, intermittent, refroidissant, et s'engouffrant; donc la circonférence tombe sur le centre et le centre jaillit à la surface toujours en fusion. Comparez-vous une tringle de la longueur du rayon du soleil, la partie inférieure sera mise en ébullition par la pression supérieure c'est cette ébullition qui éclaire et vivifie tout.

Les astres sont constitués des matières les plus intrinsèques; la crasse de ses matières, nommée aérolythe (taches au soleil), flotte sur la chaleur immense de ces astres comme une plume ou la cendre du papier brûlé au-dessus d'un creuset rempli de matières bouillantes.

Ces aérolythes se joignent entre eux et par leur réunion innombrable ils forment les planètes. Ces planètes, suivant leur constitution, sont plus ou moins éloignées de l'astre (soleil) centre de l'univers.

La différence de chaleur fait transpirer les matières, c'est cette transpiration qui couronne; vivifie et peuple les planètes du fluide, de l'air et des eaux.

Ces fluides sont le balancier du mouvement des planètes; il est facile de connaître que l'air chaud pèse moins que l'air froid; par conséquent le soleil chauffe l'air, il se dilate, s'enfuit vers les pôles et la partie supérieure, ou côté opposé au soleil.

S'il est prouvé que l'air pèse plus à minuit qu'à midi, et le matin plus que le soir, les planètes étant en équilibre parfait tourneront éternellement par cette seule pression; il nous reste à connaître le mouvement des saisons. Il faut se pénétrer du mouvement des astres dans l'immensité et raisonner cette circonférence immense de vingt-cinq mille ans que les astres mettent pour revenir approximativement à la même position.

Le centre de l'immensité est un sylphe d'aimant tout-à-fait épuré et placé entre nous et l'astre polaire. Par conséquent l'astre polaire n'est point le centre, mais seulement l'antipode approximatif de notre soleil.

Maintenant l'espace parcouru par le soleil est beaucoup plus chaud que celui à parcourir, donc, lorsque les planètes se trouvent dans l'espace parcouru (quotidien 275), tout se dilate davantage et s'enfuit plus éloigné du centre immense que le soleil, tandis que le côté à parcourir (quotidien 91), est beaucoup plus froid, les planètes retombant sur le centre général. C'est tout le problème du mouvement des saisons.

Malgré l'immense distance qu'il y a entre le centre immense et les univers les astres et nous, nous conservons toujours notre axe fixe sur ce sublime aimant? Pour se donner une idée de la splendeur du soleil, figurez-vous que la distance du centre général est de soixante quinze fois le diamètre de notre univers approximativement.

Les comètes font également la circonférence immense, mais comme elles ne sont en fusion que d'un côté comparable à une fusée, elles font leur révolution mille fois et plus, plus vite que les astres qui flottent et rou-

lent sur leur univers, comme une roue, ou plutôt un tonneau à la surface des eaux.

Les astres ne suivent point la même longueur de rayon, ils sont tous plus ou moins éloignés du centre immense et s'élèvent toujours insensiblement davantage suivant leur grosseur. La cause de leur éloignement provient du déplacement de l'aimant que la chaleur de l'astre intercepte. (Le poisson est créé par les eaux et cependant son huile flotte). Quand au mouvement des astres dans l'immensité, il est facile de comprendre que le côté de l'espace parcouru par l'astre, se trouve être plus chaud que celui à parcourir, et par conséquent il déplace davantage le sylphe de l'aimant, qui précipite les astres et tous les phénomènes qui peuplent le grand tout.

Les comètes sont susceptibles de se joindre aux astres, les grossir, et les matières impures peuvent former des planètes, des satellites, ou bien grossir les planètes; leur passage au travers des univers est extrêmement dangereux, car elles peuvent en un instant ravager la planète, même joindre les satellites à la terre, et par cette jonction, un déluge inévitable sous le côté adjacent. Le soufre, le charbon de terre fossile, etc., toutes ces matières nous proviennent des jonctions de parcelles de comètes qui se sont jointes à la terre, avant d'avoir été épurées et calcinées par le soleil.

Malgré que notre terre soit très petite à l'égard du soleil, elles est également en fusion à quelques lieues sous nos pas, donc la jonction d'une parcelle de comète ou même d'un satellite aura brisé et brisera encore tôt ou tard la croute de la terre, changera l'équilibre des eaux, fera jaillir des montagnes au milieu des mers, enfin bouleversera en grande partie la surface de la terre; c'est ce qui est déjà arrivé. Les inégalités de sa circonférence et tant d'autres preuves suffisent pour n'avoir pas besoin de l'étendre d'avantage.

Création animale.

Nous avons dit que l'air et les eaux sont la transpiration des matières, produite d'une part par la chaleur intérieure de la terre, et changée, déplacée, vivifiée dans l'espace par la chaleur du soleil.

La naissance des végétaux provient d'une fascination intérieure, contact de la vapeur de la terre avec la chaleur du soleil. Prenez de la terre vierge, vous pouvez même la faire bouillir et la placer entre deux cloches de verre, exposer le tout à la température viable, il ne manquera pas d'y venir des plantes.

Les eaux corrompues engendrent une infinité de poisons et d'animaux amphibies; d'autre part le suc des plantes, la putréfaction de l'intérieur des arbres, les végétaux de tout espèce, recouverts de terre, soit par le ruissellement des eaux ou tout autre, créent les reptiles; l'intermittence de la graine se transforme en volatile; la fermentation des fruits engendrent également des animaux d'une infinité d'espèces. Tous ceux qui vivent en famille sont beaucoup plus ingénieux que les autres car ils se communiquent tout, même l'apparition des fantômes.

Il faut se pénétrer que l'être fœtus se matrice en coit conformément à la pensée, et non semblable à celui qui l'a matricé. Je ne me permettrai pas de vous tracer la série des transformations qu'ils ont régénéré, dégénéré et régénéré, etc. Depuis le premier phénomène jusqu'à nos jours, il est très possible que la nomenclature de nos chiffres ne suffise pas pour les énumérer. Celui qui veut se donner la peine de comparer tous les animaux connus, reconnaîtra cette confusion ou ressemblance insensible depuis l'atome jusqu'à l'homme.

Pour ainsi dire tous les animaux pensent, plusieurs raisonnent et délibèrent; mais l'homme est le plus méchant, le plus savant, le plus curieux et le plus prévenant.

La transformation graduelle a généralement été considérée par la souche comme des monstres, car le plus chétif des animaux se croit plus joli que nous, et sans être extasiés de notre force, les volatiles sont beaucoup plus favorisés que nous le sommes jusqu'à présent, malgré que je pense que nous ne tarderons pas à franchir les espaces par la voie des airs. Je le crois tellement faisable qu'aussitôt que j'aurai réuni les moyens pécuniaires nécessaires je me fais fort de le mettre en œuvre. Je veux voyager dans les airs comme sur les chemins de fer.

Notre existence corporelle demande à être cultivée, car notre idée s'enveloppe comme un cocon, et chaque action qui aura frappé nos sens, sera gravée sur une parcelle de ce fil et se reproduira éternellement à notre volonté, donc l'idiot, l'indolent, etc., seront exclus ou pour le moins neutres dans les sylphides éternalisateurs; c'est une raison bien simple, leurs bienfaits comme leurs fautes, ils en seront privés et pardonnés attendu qu'ils n'auront pas la connaissance de se juger.

Solution de l'Immortalité.

Nous disons que l'idée s'enveloppe comme un cocon, elle s'élance à notre volonté comme un éclair; plusieurs animaux possèdent également ce déplacement foudroyant: le charme du crapaud, du loup et du serpent, etc., sont des exemples frappants du déplacement de la pensée durant l'existence corporelle. Nous, nous avons

le pouvoir de détruire l'existence de certains phénomènes placés même à une très grande distance; par exemple, les champignons qui viennent à l'ombrage des bois de chêne: vous n'avez qu'à les fixer n'importe à quelle distance, prenez visuellement, physiquement et géométriquement la place qu'ils occupent, vous êtes certain que leur croissance est non seulement terminée, mais plus extraordinaire encore, ils sécheront sur place, sans se corrompre comme ils le font après la maturité de leur existence; de là on doit conclure qu'un fil physique, sylphe de notre idée s'est élancé de notre cocon, a pénétré et détruit l'existence de ce phénomène. Peut-on renier le transport circonspect de la reconnaissance d'un cadavre même en putréfaction depuis plusieurs jours? Votre délire attentif sans aucun atouchement constitue du sang pur! Cette preuve est comparable au tonnerre, qu'au paravant de tomber, enlève l'objet qui doit être pulvérisé par son contact; enfin, elle prouve matériellement l'union des deux transformations et doit clore le fantôme par l'extraction sublime (éternel sylphe); s'il existe en nous une transformation physiquement graduelle matérielle et céleste; nous devons préciser que notre pensée est en effet comme un cocon, chaque parcelle de ce fil représente une image plus ou moins apparente de toutes les actions qui ont frappé notre imagination analogue aux huit ou neuf péchés capitaux, c'est l'ingratitude et le crime. Mais en récompense les milliers d'extases pour l'homme juste, torturé, humain, sciencé et martyrisé.

Pour bien se pénétrer de l'unité sylphidique de la pensée il s'agit de prouver l'impossibilité d'un centre assez précis pour consulter toutes les actions, quand on pense au grand tout (l'immensité), notre univers (la splendeur du soleil). Enfin la terre, laissons de côté (la prévoyance), ces éboulements, ces innombrables animaux depuis l'atome pour ne nous occuper que de l'homme? Plus de 500 millions d'actions se passent à la fois, crimes ou bonnes œuvres s'entrelacent ensemble et décomposent l'espace en autant de parcelles qu'il y a d'êtres locomotifs; ce dit tout-puissant doit-il se diviser en autant de tribunaux permanents qu'il y a d'actions? car ce n'est point comparable à une roue qui tourne par la puissance de son centre, c'est au contraire le poison, le parfum, le plomb fondu, l'eau, la poudre, la foudre, etc. Il est impossible qu'il existe un centre assez précis pour penser, ordonner, prévenir, surveiller et juger toutes les actions.

Chaque être animé porte en lui tout le jugement connu pour divinité, la plus petite action que nous avons faite, il suffit d'y réfléchir pour en revoir l'image; elle est donc à nous cette idée, ce sylphe céleste, divin transport éternel, labyrinthe sans fin, songe de torture, de transport ou d'extase suivant les mauvaises ou les bonnes actions que nous avons faites durant notre existence corporelle.

Notre idée est invincible, c'est la transformation de notre tout, et notre corps est un fantôme qui ne nous abandonne jamais, car aussi instantané que soit le dit-on de la mort, notre idée reste triomphante et croit avoir vaincu ses ennemis.

Les songes peuvent nous donner une idée de la sublime image éternelle reproductrice: qu'il nous arrive en mémoire de causer ou voir quelqu'un que nous n'aurons pas vu il y a vingt ans et plus, eh bien! cette personne n'aura point vieilli, il en est de même durant toute l'éternité.

RÉSUMÉ SYLPHIDIQUE.

Sylphide brise tes chaînes,
Tu constitues le grand tout;
Partout c'est des phénomènes,
Mais nous sommes au dessus de tout. (bis.)
Les écrevisses et l'ignacerie,
Nous forcent à payer;
Jusqu'à nous déshonorer;
Veulent manger notre patrie,

Le diable sont ces gueux,
Qui prennent nos écus;
Transport! Transport!
Heureux Sylphidiste, tu ne sera jamais mort.

Sylphidiste dont la science,
Doit connaître l'immensité;
Tu dois mépriser la vengeance,
Seulement ton Sylphe adorer, (bis.)
Examine-le pour tout le monde,
Sans crainte d'être torturé;
Reptiles, êtres dénaturés,
Par ces Loyolas, race immonde;
Le diable, etc.

Sylphide épuration céleste,
Sublime transformation;
Labyrinthe toujours modeste,
Merveille de reproduction; (bis.)
Oni c'est toi qui déplace,
L'immense mouvement;
Sans toi, tout est néant.
On a beau t'écraser dans l'espace,
Le diable, etc.

8^e Edition, 80 mille, l'an 57 de la République Française; quotidien 35.

Par le citoyen Sylphidiste MAILLARD.

La Guillotière, imprimerie de J.-M. BAZAT, cours d'Austerlitz, 8.



MERVEILLE



DES INFORTUNÉS.

CITOYENS,

Serons-nous toujours incapables d'avoir un but défini ! C'est seulement notre désunion qui a, jusqu'à présent, extasiés nos ennemis ; consultez le présent, le passé, voyez toujours diviser pour régner ; tachons donc de nous comprendre, par cette solution ! (C'est ça que nous voulons !) Doubler le revenu de la France, diminuer considérablement les impôts, et donner de l'ouvrage à tous les Français, avec la certitude de gagner en vingt ans pour l'existence de soixante.

On nous dira, c'est juste, mais alors pourquoi ne pas le faire ?

Au nom de la vérité matérielle, fascination contact universel, reproduction éternelle de tous les images, résumé sur l'axe corporel, fantôme de notre apparition céleste ! Moi qui ne crois pas à un être infini assez puissant, assez méchant monstre, pour penser, ordonner et permettre tous les méfaits. Je réclame, je proteste au nom de cinq millions des citoyens les plus valides, ainsi que des quatre millions, minorité neutre, et des vingt millions incapables pour le moment de pouvoir exiger leurs droits d'électeurs, je veux dire les ouvriers, manœuvres, voyageurs, etc., n'ayant pas six mois de résidence fixe ; société bonheur de l'homme, tribu unité filiale, constituant l'ensemble, sans quoi il n'y a de bonheur pour personne. Vous pouvez refuser nos droits, mais nous aurons la vérité pour divine, et vos actes ne seront justes qu'autant que nous serons tous consultés. (Sans arrière pensée.)

Jamais les impôts ne suffiront pour payer nos dettes ; les emprunts à intérêts ruinent l'honnête homme, paralysent l'industrie au profit du vol, dit agiotage. (Il est positivement reconnu que celui paie ses dettes s'enrichit). La République française doit présenter assez de confiance sans avoir besoin de payer aucun intérêt.

Les intérêts sont pour les frippons qui spéculent sur le malheur d'autrui.

(Il y a quatre cent millions de rentes à gagner.)

Tous les créanciers seront payés en échange et à l'estimation contre les propriétés nationales.

Nos droits sont : la liberté, la loi, la sûreté et propriété, le travail, la souveraineté.

La liberté, elle est que chaque citoyen doit être maître de ses volontés ; il ne doit jamais y avoir de vaines préventions ; car le doute est un assassin inventé par la vengeance ; toute arrestation en dehors de l'action est un abus de pouvoir ; un crime qui déhonore multiplie la misère au profit du riche. Tous les citoyens auront un livret contenu général de leur vie et paieront une rente de un franc par an, pour jouir de leurs droits civils, tenant lieu de passe-port.

La loi, est une convention tellement embrouillée, elle a été interprétée de tant de manière, qu'il n'est pas rare de voir que la même action soit punie de mort, acquittée, même acquittée et récompensée, etc ; enfin, que faut-il penser, le peuple meurt d'inanition au même moment que l'on distribue à ses ennemis (la calotte), environ cinquante millions de rente pour mentir ; la loi doit venir d'en bas en haut, et non d'en haut en bas, autrement toujours elle croulera !

La sûreté, elle est mutuelle au présent, pour la conservation de sa personne et de ses droits, mais on doit payer pour la conservation de ses propriétés, soit par engagement volontaire, entre le citoyen qui travaille et celui qui l'emploie. Il faut autant que possible engager les propriétaires à dépenser beaucoup, pour la conservation des grandes propriétés.

Le travail, la construction, la culture, le commerce, le tabac, le sel, le sucre, la vigne, etc., doivent être libres ; le triple impôt perçu jusqu'à ce jour, est un triple vol commis au préjudice de l'agriculture, de l'industrie et du consommateur privé de sa part de propriété.

Cloré ses propriétés, bâtir des maisons, planter des arbres, vergers et jardins, vous ne devez pas payer d'avantage que votre voisin le paresseux ou l'ignorant qui laissera sa propriété inculte. (Une anecdote.) Deux frères se partagent leurs propriétés à part égale, l'un sera laborieux travaillera sa part, plantera des arbres, vergers, jardins, fera cloré et bâtir des maisons, et il fera gagner la vie aux ouvriers, il augmentera de dix fois la production de sa part de propriété pour l'existence générale ; son frère au contraire il mettra son argent à l'intérêt, il laissera sa propriété inculte, eh bien, qu'en résulte-t-il ? Il en résulte que celui qui est juste paie dix fois plus d'impôts que son frère l'inutile.

En égalisant les impôts ; on obtient la liberté de l'industrie et on procure de l'ouvrage, plus que tous les citoyens ne pourront en faire, même en supposant le double de la population.

La souveraineté, chaque commune doit être un état libre, le peuple est invité de s'assembler volontairement, d'abord pour nommer trois magistrats, pour passer les actes, recevoir les impôts, régler les délits préjudiciels et contestations de leurs propriétés, recevoir le vote général de tout le peuple de leur commune et transmettre ce vote libre et direct à qui de droit pour toute la France.

La liste de tous les citoyens de la commune, bourg ou quartier doit toujours être affichée avec la désignation de notre volonté souveraine pour le magistrat, ou mandataire qui doit représenter nos droits ; le citoyen doit toujours compter pour la localité de son choix ; n'importe à quelle distance où il se trouve, il n'aura qu'à envoyer une lettre à tacher pour certifier sa présence (Il sera chaque fois imprimé un cachet sur son livret.)

Celui qui ne veut pas voter, on doit l'attribuer à l'ignorance ou contentement du présent ; en conséquence comme il faut que tout le monde soit représenté, le représentant général à l'Assemblée souveraine possède de droit les votes oubliés.

Il faut que les fonctionnaires soient choisis et rétribués par les localités même qui les auront choisis, il doit en

résulter de grands avantages, (l'honneur et le patriotisme), pour les intérêts de la commune.

Chaque localité s'imposera au marc le franc pour son utilité. (Il y a cent millions de rentes à gagner.)

Aucun emploi salarié ne pourra être décerné à aucun citoyen reconnu avoir des rentes suffisantes à son existence (à l'exception des capacités supérieures).

Un père de famille est plus intéressé au maintien de l'ordre qu'un simple citoyen, il doit voter pour tous les membres de sa famille en domicile chez lui et sous sa dépendance.

Pour être député ou représentant, il faut avoir la milième partie de tous les suffrages ; (environ quarante mille), celui qui ne pourra réunir ce nombre doit abdiquer en faveur d'un autre qui représentera les opinions de ses mandataires, (il ne doit se perdre aucun vote), le représentant votera, non pas par assis et levé, ni par des boules, mais par écrit et pour le nombre total de tous les citoyens qui lui auront donné leur confiance de toutes les communes de la France. C'est le seul moyen pour que tout le monde soit représenté, déistes, jésuites, catholiques, protestants, juifs, mahométans, St-Simoniens, métamexicociens, les althées, ceux qui adorent le seul auteur de notre existence, (le soleil), et ceux qui pensent comme moi, que nous portons en nous tout le jugement connu pour divinité, etc., etc.

Ceux qui gouvernent doivent être constamment surveillés, leurs actes sont souvent arbitraires, et par conséquent nuisibles au droit mutuel ; dans ce cas le Magistrat est tyrannique, chaque fois qu'il dépassera ses attributions, il doit être repoussé d'abord par le raisonnement, ensuite, par la force et de plus, supporter toutes les conséquences de préjudice, au profit de la partie attaquée et lésée ; enfin, que celui à qui on aura porté préjudice par une arrestation de non lieu, on doit de suite l'indemniser des pertes qu'il a faites, comme celui qui aura payé ses dettes il ne doit plus être le bouclier de la vengeance.

Pour être conséquent, il faut accorder à tous indistinctement ; car plus l'homme est, ou il a été torturé, plus il a besoin d'être protégé et bien représenté.

Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de tout autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes ne peuvent être interdits.

Chacun est libre de payer le sien à sa volonté ; c'est une profession comme toutes les autres : d'en imposer l'un pour soudoyer l'autre serait une tyrannie, attendu que son travail n'est pas obligatoire. (Il y a cinquante millions de rentes à gagner.) c'est le cas de dire on paie la rente à nos créanciers !

Chaque Ministre, missionnaire, Rabin, etc., etc., ils doivent acheter le siège de leurs industries, et en payer les impôts ; dans le cas d'insolvabilité, ils doivent en payer la rente. (Il y a cent millions de rentes à gagner.)

Tout homme peut engager ses services, son temps ; mais il ne peut être vendu. La loi ne connaît pas de domesticité : il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance, entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie.

Le service national, gendarmerie, douane, marine et militaire, doit être fait comme tous les autres par engagement volontaire et à prix convenu, il sera de toute nécessité de ne recevoir que des hommes sachant lire et écrire et sans incontinence. (Une anecdote.) Les peuples sauvages ont des animaux féroces pour épouvanter leurs ennemis, ceux un peu plus civilisés ont des chiens, les Turcs, les Chinois, ont des esclaves, et les monarchistes ont des domestiques (serfs). C'est donc qu'à nous le triomphe des lumières, nous devons connaître qu'un homme pénétré de la vérité, il en vaudra au moins dix chaque fois qu'elle nous sera contestée.

La garde nationale, est une charge contre le pauvre, elle doit être payée et volontaire, (comme les militaires) ; seulement, les frais seront supportés au marc le franc et au gré de chaque localité.

Il faut de toute nécessité diminuer les gros, augmenter les petits et dans toutes les catégories, croyez qu'il y a des officiers aussi braves et aussi érudits que les marchands de France, comme il y a plus d'honnêtes employés à quinze cent francs d'appointements que non pas à 10, 20, 30, 40, 50, 100 mille francs etc., (Prenez la moyenne pour juge) il faut encourager la bravoure et l'assiduité comme il faut expulser l'intrigue par la concurrence et l'aptitude.

Il faut que les mandataires, états-majors, etc., etc., ils ne puissent prendre au-dessus de dix francs par jour, il ne suffit pas de prêcher la vertu chez les autres ou de commercer par soi-même. (Il y a vingt-cinq millions de rentes à gagner.)

Aucun impôt n'est exigible que pour l'utilité générale. L'impôt foncier peut être classé en dix catégories ; depuis le sol des grandes villes (à dix francs l'hectare), jusqu'au sommet des monts les plus arides (à un franc.)

La fortune, rente, foncière, mobilière, industrielle, etc., doit être assurée par l'état contre tous les désastres. La grêle, l'incendie, les maladies, etc., etc. On peut prendre trois pour mille sur toutes ces valeurs, même sur le salaire des travailleurs.

Pour que personne ne fasse défaut, il n'y a simplement qu'à dire que toute fortune cachée (et non imposée), sera hors les protections des lois.

Les animaux de luxe, féroces et destructifs, sont nuisibles pour l'existence générale, il est donc juste de les imposer au moins cinq francs pour chaque animal.

La douane contre les produits étrangers. (Il faut que la douane fasse le service comme la gendarmerie : ne laisser sortir personne qu'aux endroits désignés, ne laisser rentrer que ceux ayant des moyens d'existence : prisonniers politiques, artistes capacités supérieures, enfin tous les étrangers travaillant en France, le maître qui les occupera paiera deux francs d'amende par jour et pour

chacun au profit des invalides du travail.) Le tout doit fournir trop de ressources pour subvenir à toutes les dépenses, l'excédant sera employé aux grands travaux d'utilité générale : il faudrait encourager l'agronomie, non par le luxe comme on a fait jusqu'à présent, pour faire un sillon plus ou moins droit, mais par des moyens quelconques que le propriétaire empêche les eaux de sortir troubles de sa terre ; il faut qu'elles s'aillent par infiltration et non par avalanche, ce qui est la conséquence de la dévastation de la plaine et la stérilité de la montagne. Celui qui par méchanceté ne voudra pas se conformer au bien-être général il ne recevra pas les bienfaits de la diminution des impôts.

Les secours publics sont une dette sacrée ; la société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, et un franc (par jour) de rente à ceux (n'en ayant point) qui sont malades, infirmes, enfin hors d'état de pouvoir travailler.

On a jusqu'à présent négligé de classer les citoyens suivant leurs aptitudes, tout le monde, quelles que soient leurs infirmités peuvent être employés, il ne faut que la bonne volonté, car on voit souvent des colosses occupés à des emplois auxquels un homme sans jambes, un enfant, même un aveugle suffiraient.

Le peuple est maître, pourquoi lui cacher la vérité, il faut l'abolition de tous les monopoles, les fonds secrets, les théâtres, la pêche, les haras, le télégraphe, etc., etc. Pourquoi ses directeurs, sous-directeurs, secrétaires agitateurs ? Pourquoi ne pas adopter des signaux alphabétiques à la portée de tous les citoyens : chaque communes, bourgs, et hameau se bâtira un télégraphe, là ils pourront au moins placer à leur charge deux ou trois invalides, (total moyen d'en utiliser trois cents mille) ; sortis de la misère, ils seront l'admiration de la localité. (Il y a quinze millions de rentes à gagner, et du travail pour bâtir cent mille télégraphes.)

La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

La liberté entière de l'enseignement, c'est aux pères et mères à qui il appartient de choisir. (Il y a cinquante millions de rentes à gagner.)

Chaque localité donnera à ses indigents des bons, qui seront reçus par les instituteurs, en échange de l'éducation donnée aux enfants à la volonté de leurs pères et mères ou tuteurs, etc.

Un peuple est toujours maître d'améliorer ses lois.

Que tout individu, qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres ; la mort ne doit être donnée que sur la résistance opiniâtre ; mais après le combat, celui qui donne la mort à un autre est un assassin, car il peut tuer un innocent. Les bourreaux et les instruments servant à l'œuvre de leur vil métier, doivent être supprimés. (Il y a deux millions de rentes à gagner.)

On peut isoler l'homme des satisfactions de la société, mais il n'est plus permis de le tuer.

Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires, elles ne peuvent être considérées comme des distinctions, ni comme des récompenses, mais comme des devoirs ; leurs délits ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.

La résistance à l'oppression est la conséquence de tous les autres droits, il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé.

Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs.

Le tout sans préjudice des améliorations futures, telles qu'un établissement national pour recevoir les inventeurs qui ne peuvent faire connaître leurs découvertes, et les livrer à l'utilité générale ; l'encaissement des rivières et la canalisation de toute la France ; supprimer le gaspillage des ponts et chaussées par l'entretien des routes, et séparément par kilomètre, il faut que le cantonnier soit le propriétaire libre de travailler à sa volonté ; on peut de suite planter des arbres sur chaque côté de la route, et le plus qu'il sera possible suivant les localités, un cantonnier aura moyennement deux mille pieds d'arbres ; il faut de plus, lui donner les parcelles de terre appartenant à la route ; coins, triangles, segments, etc., etc. (Dans vingt ans on payera pour avoir l'honneur de préparer une belle route et l'avantage d'être cantonnier.)

En augmentant la production pour l'existence générale. (Il y a de suite cent millions de rentes à gagner.) L'entretien des rues en face des propriétés closes, sera aux frais des propriétaires adjacents, et de cinquante mètres pour les places, rivières et canaux, etc. Vu les avantages et résultats obtenus ci-dessus par l'abolition des impôts contre la construction, le travail, l'industrie, etc. La concurrence des constructions navales ; (il y a cinq millions de rentes à gagner.)

Le total des économies, sans nuire à personne, qu'à ceux qui n'en ont pas besoin ; il s'élève approximativement à la somme de huit cent quarante-sept millions de rentes.

Mes intentions sont de fonder un journal, résumé de tous les faits avérés (nouvelle combinaison) ; il ne coûtera qu'un centime le numéro (pour toute la France) ; le cautionnement m'en a jusqu'à présent empêché. En attendant cet heureux résultat, je sollicite tous les organes de la presse fraternelle qu'ils aient l'extrême bonté de m'aider pour la plus grande propagation possible du présent manuscrit.

L'an 57 de la République française, quotidien, 35.

Par le citoyen MAILLARD.

